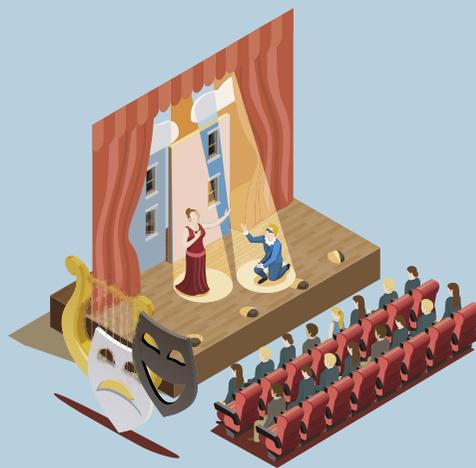
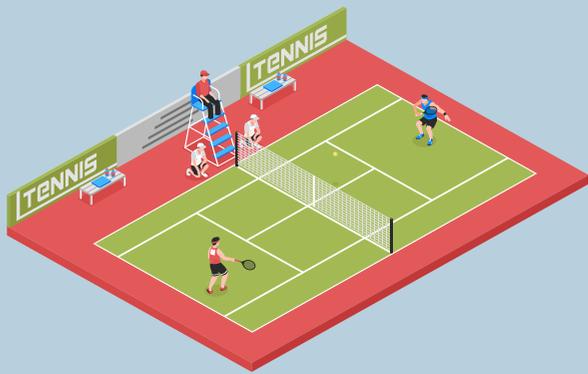


LE MAG #6

BOIS-GUILLAUME



BUDGET

FAISONS LE POINT

Dossier spécial pages 4 & 5

Bimestriel d'informations municipales

MARS – AVRIL 2021



Cher.e.s Bois-Guillumai.s.e.s,

Malgré le contexte qui demeure éprouvant et contraignant, j'espère que vous vous portez bien.

Il faut l'admettre, la période que nous traversons nous fait vivre une série de contraintes et d'empêchements qui complique nos échanges avec vous, brouillant parfois la communication et l'information.

Et pourtant, les projets avancent ! Je prends l'initiative de vous écrire ici quelques exemples des projets qui ont émergé ou qui émergeront en 2021.

C'est d'abord le cas de notre projet de « ferme urbaine » : un appel à projet sera en effet bientôt lancé pour trouver nos futurs exploitants. La ferme devrait se situer sur une parcelle appartenant à la Ville, à proximité de la rue herbeuse. Développement du circuit-court, préservation de nos espaces naturels, résilience alimentaire... ce projet poursuit de nombreux objectifs qui concourent tous à inscrire la Ville

concrètement dans une transition écologique ambitieuse.

A ce titre, et alors qu'une étude à l'échelle de la Ville est toujours en cours, nous débuterons les travaux de rénovation énergétique cette année sur 4 bâtiments dans un premier temps : le gymnase Apollo, le club house de l'USCB tennis, et les écoles des Bocquets et de Bernanos. La ville amorce concrètement sa transition énergétique.

L'aménagement du Cœur de Ville, projet structurant de la municipalité, est lancé ! Les intentions de la Ville ont été présentées aux habitants lors d'un webinaire (avec près de 100 participants). La consultation se poursuit, et vivra tout au long du projet, mais la programmation, elle, se termine. La première étape ? La démolition dans les prochaines semaines du local ados (qui n'est plus utilisé) afin de pouvoir déplacer la cour de récréation de l'école Coty vers le nord près du gymnase Codet, nous permettant ainsi de débiter rapidement les travaux de la future place piétonne au niveau de la rue de la République.

Par ailleurs, comme nous nous y étions engagés, la végétalisation des cours d'écoles va débiter dès cet été, avec des travaux dans les écoles Coty et Pompidou. Autre engagement de la municipalité en faveur de nos enfants, la création d'un réseau d'assistantes maternelles (RAM) pour accompagner les professionnels qui travaillent sur notre territoire : nous progressons bien et, en lien avec d'autres communes du plateau, un RAM pourrait prochainement voir le jour.

Dès la rentrée 2021, tous les enfants de Bois-Guillaume pourront bénéficier du pass'activités. Ce dispositif prendra la forme d'un accompagnement financier de la commune pour aider les familles à inscrire leurs enfants dans les associations de la Ville, pour que chacun puisse avoir accès aux activités culturelles et sportives.

Pour qu'une Ville soit conviviale et chaleureuse, elle doit être apaisée. Aussi, nous avons décidé de recruter un agent administratif supplémentaire au sein de la police municipale. Cela permettra de renforcer la présence des agents sur le terrain, tout en augmentant par ailleurs les horaires d'ouverture de notre commissariat.

Enfin, la démocratie locale prend forme à Bois-Guillaume. Après l'installation de notre convention citoyenne sur l'urbanisme, nous avons créé une plateforme de concertation en ligne. En vous inscrivant via le lien ci-contre participation.ville-bois-guillaume.fr vous pourrez participer, donner votre avis, soumettre des propositions. Bref, vous rendre acteurs, avec nous, de la Ville !

Nous sommes évidemment confrontés à des étapes, des imprévus, des empêchements... Mais les choses avancent. Soyez assurés que les élus et les agents de la Ville sont pleinement mobilisés, et assurément motivés.

Chaleureusement,

Théo PEREZ,
Maire

SOMMAIRE

P.2 ÉDITO

P.3 VIE MUNICIPALE

- plateforme de participation citoyenne
- alerte SMS
- éclairage public
- vaccination
- en bref

P.4 & 5 DOSSIER BUDGET

- réforme de la taxe d'habitation
- désendettement
- les engagements pour le vivre-ensemble
- budget de fonctionnement
- un budget à l'équilibre
- budget d'investissement

P.6 L'ACTU DANS MA VILLE

- cœur de ville
- à l'écoute de nos associations
- convention citoyenne sur l'urbanisme

P.7 TRIBUNES LIBRES

P.8 AGENDA

Participation citoyenne



La ville de Bois-Guillaume a fait le choix de se doter d'une plateforme de concertation citoyenne pour vous permettre de prendre part aux projets de la commune.

Que ce soit via une collecte d'idées, un vote, des discussions, un sondage, une cartographie interactive, un choix entre plusieurs scénarii... les habitants sont invités à faire entendre leur voix autour des projets de la municipalité. Cette plateforme sera également utile pour l'instauration du budget participatif et des conseils de quartiers à venir. Sur la page d'accueil, vous pouvez déjà voir quels sont les projets en cours et dans quelle phase ils se trouvent actuellement. Connectez-vous vite sur participation.ville-bois-guillaume.fr

Pour le maire de Bois-Guillaume, « L'ambition de la municipalité en matière de concertation est forte. Nous nous sommes fixés l'objectif d'inclure les habitants dans les décisions qui les concernent. Cette plateforme est un outil essentiel pour faire émerger une réflexion commune. Elle permettra aux citoyens de participer activement aux projets municipaux en étant consultés et concertés mais aussi en ayant par ailleurs la possibilité de soumettre leurs idées directement à la commune. Il me semble fondamental d'associer les Bois-Guillaumais aux choix qui les regardent. Quoi de mieux que de mutualiser les intelligences pour aménager collectivement la ville ? »

Alerte SMS

La Métropole Rouen Normandie lance son système d'alerte SMS « risques industriels et naturels » pour les habitants. Pour bénéficier de ce service, vous êtes invités à vous inscrire gratuitement via le site de la Métropole ou pour les personnes n'ayant pas accès à internet, par téléphone au 0 800 021 021 (appel gratuit).

Inscrivez-vous plus spécifiquement, aux alertes SMS de votre commun sur le site de la ville en renseignant tout simplement votre numéro de téléphone.

Éclairage public

Conformément aux engagements de la ville dans le cadre de la COP 21 locale, et afin de maîtriser sa consommation d'énergie et de lutter contre la pollution lumineuse, la ville éteint l'éclairage public la nuit de 00h30 à 05h30 les lundis, mardis, mercredis, jeudis et dimanches et de 01h30 à 05h30 les vendredis et samedis en concordance avec les horaires des transports en commun.

En France, de nombreuses communes ont d'ores et déjà expérimenté l'extinction nocturne de l'éclairage public. L'expérience ne révèle aucune augmentation significative de problème d'insécurité.

Vaccination



Après les 4 EHPAD de la commune, ce fut au tour des habitants de la résidence La Fontaine de pouvoir se faire vacciner par l'équipe médicale dépêchée sur place le 8 avril. La perspective du retour prochain des activités était évidemment accueillie avec bonheur par les personnes vaccinées qui avaient le sourire à l'idée de pouvoir retrouver prochainement leurs proches en toute sérénité.

Conseil Municipal des Jeunes

Suite aux nouvelles mesures gouvernementales, les élections pour le CMJ des futurs adjoints et du maire ont dû être reportées.

Hébergement solidaire

Nombre de personnes sont à la rue, sans solution. Depuis 2014, une équipe de bénévoles de la Paroisse Sainte-Marie des Nations - le groupe Hébergement solidaire - se mobilise pour proposer des solutions d'hébergements. Faites un don en contactant la paroisse : paroissesmn@orange.fr / 06 22 09 47 86.

État civil

À compter du 2 août, le déploiement de la carte d'identité électronique sera effectif. Aucune carte « ancienne » ne pourra être délivrée à partir de cette date.

La Conquérante

Les inscriptions pour la course phare, associée au centre de lutte contre le cancer Henri-Becquerel, de l'USCBB Cyclisme sont ouvertes!

Concerts

En attendant la réouverture des salles de concerts, les professeurs de l'école de musique intercommunale ont enregistré quelques morceaux dans la mairie de Bois-Guillaume à retrouver en ligne.

Vacances d'été

Cette année, exceptionnellement, les inscriptions pour les vacances d'été se feront sur papier et au guichet unique uniquement.

Appel à volontaires

Composter avec ses voisins, une façon simple et utile d'agir pour l'environnement, mais aussi de créer de la vie dans son quartier. Vous avez identifié un espace extérieur inoccupé près de chez vous, vous souhaitez le valoriser et vous engager dans un projet collectif? A l'instar des habitants de l'immeuble situé sur l'ancienne route de Darnétal qui ont reçu leur composteur récemment, rendez-vous sur le site de la Métropole Rouen Normandie.

▷ TAXE D'HABITATION : COMPRENDRE LA RÉFORME

La suppression de la TH sur les résidences principales est déjà effective pour 80% des contribuables (à l'échelle nationale). La finalisation de cette suppression pour les 20% de contribuables restants est mise en œuvre par étapes, de 2021 à 2023, avec un allègement de 30% cette année, 65% en 2022 et intégral en 2023. La TH demeure cependant, pour ce qui est des résidences secondaires, et des logements vacants (lorsque cela a été institué).

Du point de vue des collectivités, la TH sur les résidences principales sortira en effet des budgets dès 2021 et sera remplacée par un nouveau panier de ressources. La part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sera ainsi transférée aux communes. Concrètement, le taux départemental de TFPB sera ajouté au taux communal, avec un coefficient correcteur à la hausse ou à la baisse qui permettra d'assurer la neutralité financière de la réforme pour chaque collectivité.

Du point de vue du contribuable, ce transfert de taux sera neutre : il n'y aura aucune augmentation de la fiscalité communale en 2021.

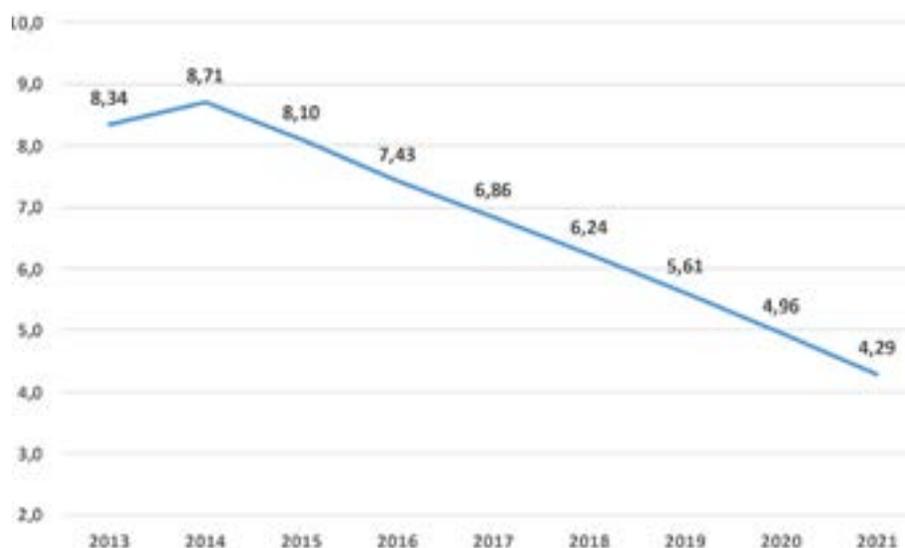
TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES : TAUX D'IMPOSITION

	BOIS-GUILLAUME	DÉPARTEMENT	TOTAL
2020	20,28%	25,36%	45,64%
2021	45,64%	0%	45,64%

▷ UN DÉSENDETTEMENT QUI SE POURSUIT

Évolution de l'encours de dette au 31 décembre en millions d'euros

**AUCUN
EMPRUNT
EN 2021**



▷ LA VILLE RENFORCE SON ENGAGEMENT POUR LE VIVRE-ENSEMBLE

+10K€ pour les animations proposées par les associations dans les accueils de loisirs pendant les vacances scolaires.

+18K€ pour la relance du secteur des ados les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires, incluant la restauration fournie par le SIREST, et l'intervention d'associations.

416K€ pour les subventions aux associations.

+200K€ en soutien au CCAS, notamment en vue de la mise en place du pass'activité.

+4K€ pour créer et développer l'animation commerciale de la commune.

+14K€ pour l'évolution de la « journée des associations » en « fête de la Ville », et renforcement des événements culturels.

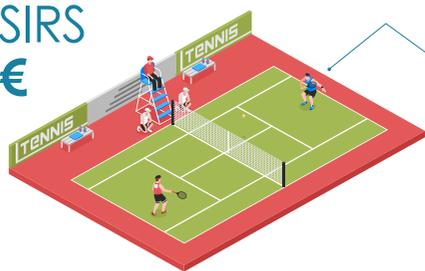
+55K€ La mise en place des chèques seniors fin 2020, avec impact budgétaire sur 2021.

BUDGET

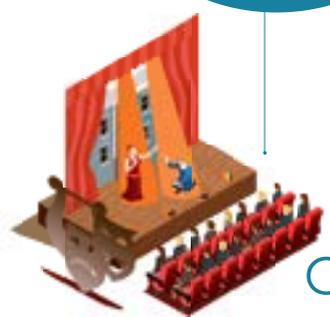
Un budget 2021 solide et volontaire qui traduit les engagements ambitieux de la ville sans recours à l'emprunt et sans hausse d'impôt.

▶ RÉPARTITION DU BUDGET EN FONCTIONNEMENT

SPORT ET ACCUEIL DE LOISIRS
1 129K€



AMÉNAGEMENT URBAIN 1 371K€



497K€
CULTURE

ÉDUCATION
3 417K€



424K€
SÉCURITÉ PUBLIQUE



ACTION SOCIALE & SOLIDARITÉ
634K€



▶ UN BUDGET À L'ÉQUILIBRE

Le fonctionnement regroupe les dépenses et les recettes qui permettent la gestion des affaires courantes, du quotidien.

L'investissement quant à lui regroupe le financement des projets de la ville à moyen et long termes, pour préparer l'avenir.

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	Dépenses de fonctionnement : 11 390K€	Recettes de fonctionnement : 11 963K€
	Frais financiers : 190K€	Excédent 2020 reporté : 6 218K€
	Épargne brute : 6 602K€	
INVESTISSEMENT	DÉPENSES	RECETTES
	Restes à réaliser 2020 : 912K€	Restes à réaliser 2020 : 105K€
	Déficit 2020 : 100K€	Affectation du résultat de fonctionnement 2020 : 906K€
	Remboursement emprunts : 673MK€	Épargne brute : 6 602K€
	Dépenses imprévues : 100K€	Autres recettes : 437K€
	Dépenses d'équipement : 6 250K€	
	Autres recettes : 14K€	
	TOTAL	TOTAL
	26 231K€	26 231K€

▶ RÉPARTITION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT : PRINCIPAUX PROJETS

- DÉPENSES RÉELLES D'ÉQUIPEMENT AU BUDGET PRIMITIF 2021 : 6 250 000€
- VÉGÉTALISATION COURS D'ÉCOLE : 200 000€ (2021)
- CŒUR DE VILLE : 300 000K€ (2021)

- BUDGET PARTICIPATIF : 100 000€
- FERME MARAÎCHÈRE : S'INSCRIT DANS UN PROJET GLOBAL D'AGRICULTURE URBAINE DE 300 000€ (2022-2025)
- MAISON DE L'ENFANCE : 2 400 000€ (2019-2022)
- HALLE SPORTIVE : 1 600 000€ (2019-2022)
- CITY STADE : 48 000€



Le cœur de ville : c'est parti !



Un atelier participatif concernant le projet cœur de ville, animé par l'administration de la Ville et le cabinet Siam Conseils, s'est tenu mercredi 10 mars. Autour d'une balade urbaine, d'échanges et de co-constructions, un premier cercle d'usagers a été concerté : riverains, associations, parents d'élèves, commerçants... tous ont pu découvrir les premières lignes du projet et proposer leurs idées.

Afin de poursuivre ces échanges, le 1^{er} avril, un webinaire a été organisé par le programmiste et les agents de la ville avec une centaine d'habitants qui ont pu, à cette occasion, se connecter pour prendre connaissance du projet mais aussi pour partager leurs questions, leurs impressions et leurs envies. Une exposition est disponible au service urbanisme reprenant les plans présentés lors du webinaire. Chacun peut venir les consulter et un registre est à disposition pour noter les remarques/idées de chacun. Le support de présentation est également en ligne sur votre plateforme citoyenne.

La prochaine étape est en cours : retrouvez les intentions de la municipalité sur la plateforme de concertation citoyenne et venez soumettre vos propositions pour faire de ce cœur de ville une réussite collective. Ce projet d'aménagement d'une zone paysagère apaisée considérablement végétalisée au cœur d'un centre qui se densifie sera réservé aux mobilités douces et comprendra des jardins partagés, une place piétonne, un marché avec son café, des équipements publics modernes, des îlots de fraîcheur, de jeux et de rencontres. Nous vous décrivons dans le détail cet aménagement lors de notre prochain numéro dont le dossier sera consacré à l'urbanisme. Vivement la suite !

À l'écoute de nos associations

Une réunion de concertation des associations s'est tenue en visioconférence le 18 mars dernier. Ce fut l'occasion de mettre autour de la table virtuelle tous les acteurs du très riche tissu associatif bois-guillaumais autour de M. le Maire, de Mesdames Renault et Mabile, adjointes respectivement à la jeunesse, au sport et à la culture ainsi que M. Robert, adjoint chargé de l'action sociale. Il a été question des subventions pour accompagner les associations au mieux dans ce contexte de crise sanitaire et il a été rappelé qu'un plan pluriannuel d'investissement permettra également de rénover les bâtiments municipaux utilisés par les associations.

Les élus ont également décrit les grandes lignes du projet de pass'activités qui sera proposé à tous les parents souhaitant inscrire leurs enfants à des activités associatives. Il permettra d'inciter les jeunes Bois-Guillaumais à adhérer à une association pour pratiquer une activité culturelle ou sportive tout en aidant financièrement les parents.

La municipalité a rappelé son souhait de créer des synergies avec les structures associatives pour multiplier notamment les initiations et les stages dans les milieux péri et extrascolaires. Chaque association est donc invitée à proposer des interventions pour créer des animations riches et diversifiées dans les écoles et les centres de loisirs.

L'idée d'une semaine dédiée à des portes ouvertes en fin d'année scolaire a également été abordée afin de promouvoir les associations et de leur permettre de présenter leurs structures à de futurs adhérents. Enfin, la fête de la ville a été évoquée. Elle sera organisée le premier week-end de septembre sur les pelouses derrière le bâtiment de l'urbanisme. Chaque association pourra proposer des animations destinées à présenter ses activités dans une ambiance festive et conviviale.



Convention citoyenne sur l'urbanisme

Les travaux du groupe de Bois-Guillaumais tiré au sort en charge de la rédaction de la convention citoyenne sur l'urbanisme se poursuivent. Après la réunion de lancement et de présentation qui a eu lieu samedi 6 février, les trois premières sessions de formation se dérouleront en visio les 15, 22 et 26 avril, de 18h à 20h. Nous espérons pouvoir tenir les deux séances suivantes de rédaction en présentiel courant mai.

Pour rappel, cette charte aura vocation à inciter les opérateurs immobiliers à davantage de cohérence dans leurs projets. Elle permettra aussi de dessiner le cadre de la stratégie d'aménagement de la Ville et de poser sur papier les ambitions et les attentes des habitants en matière d'architecture et d'environnement.

Madame, Monsieur, Chers Amis Bois-Guillaumais,

La situation sanitaire est anxiogène, et ces dernières semaines nous avons pu constater que la sécurité devenait une préoccupation grandissante au sein de la population Bois-Guillaumaise. Le terme sécurité est vaste, dans l'idée de la population que recouvre-t-il ? Sans hiérarchisation nous constatons entre autres, les déplacements piétons, cyclistes, mais aussi la circulation automobile et par voie de conséquence les vitesses excessives, cela concerne également la délinquance, les cambriolages...

D'ailleurs la municipalité n'a pas manqué de communiquer sur ses réseaux sociaux au sujet de la mise en place de contrôles de vitesse Chemin de Clères suite à des excès constatés. Les commentaires ont insisté sur la nécessité d'étendre ces contrôles sur l'ensemble de la commune, ce que nous soutenons.

On peut légitimement se poser la question sur le sentiment d'insécurité, est-ce une réalité ou une simple impression ? Toutefois pour y répondre, il faudrait connaître les chiffres en matière d'insécurité et de délinquance. Une chose est sûre la municipalité actuelle serait bien avisée de développer la présence policière, de poursuivre le déploiement de la vidéo surveillance, aménagements et sécurisation structurants de voiries...

Nous sommes attachés à ce que la tranquillité des habitants de notre belle commune soit assurée, alors nous aimerions bien connaître les actions prévues pour aller dans ce sens.

Continuez de prendre bien soin de vous !

Le Groupe Marie Guguin Bois-Guillaume et Vous
contact@marieguguin.fr

Chère Bois-Guillaumaise, chers Bois-Guillaumais ,

Bois-Guillaume a souffert de l'opposition frontale entre ses anciens élus et ceux de la métropole. Mais il ne suffit pas, hélas, que notre nouveau maire soit aux couleurs de l'exécutif métropolitain pour que nos intérêts communaux soient préservés.

Après avoir soutenu le projet de contournement Est Nicolas Mayer-Rossignol a fait volte-face pour obtenir le soutien des tenants de l'écologie politique. Monsieur Perez qui s'est, lui aussi, opposé au projet, porte à mes yeux une lourde responsabilité dans ce coup porté, sans aucune concertation, à l'économie locale, à notre cadre de vie et aux ambitions écologiques que nous portons pour Bois-Guillaume.

La métropole vient de détruire une espérance de quarante ans saura-t-elle aussi construire l'avenir de la coopération entre nos communes ? Elle a vocation à se saisir des questions qui ne peuvent être traitées avec pertinence à l'échelle des mairies. Pourtant, elle se dérobe et nous oppose une fin de non-recevoir sur deux de ces dossiers : le financement des piscines et l'appréciation des besoins de logements sociaux.

M Perez ne manquera certainement pas de revenir sur ces thèmes et nos vœux de réussite l'accompagneront avec constance mais aussi et surtout avec vigilance. Notre maire sera-t-il un négociateur efficace ? Affaire à suivre, mais l'actualité récente n'incite pas à l'optimisme.

Groupe « L'audace d'agir enfin pour Bois-Guillaume »
Philippe Couvreur

OURS

Directeur de la publication **Théo Perez**
Conception et rédaction
Service communication Maëva Nogueira

Tirage – **7200 exemplaires**
Dépôt légal – **en cours**
Crédit photos – **Ville de Bois-Guillaume**
Impression – **Sodimpal**

Ville de Bois-Guillaume
Hôtel de Ville
31, place de la Libération, 76 230 Bois-Guillaume
02 35 12 24 40 – www.ville-bois-guillaume.fr



@villeboisguillaume



@bg76230



@mairieboisguillaume



@villeboisguillaume

La rédaction tenait à vous présenter ses excuses de la part de La Poste qui n'a pu assurer l'entièreté de la distribution précédente.

AGENDA

REPORTÉ ÉVÈNEMENT

21.04
RUE AUX ENFANTS
PLACE DES ÉRABLES

ME MUNICIPALE

22.04
CONSEIL MUNICIPAL
ESPACE GUILLAUME LE CONQUÉRANT

REPORTÉ EXPOSITION

22 AU 30.05
MÉTROPOL'ART
ESPACE GUILLAUME LE CONQUÉRANT

THEATRE

7.07
LES FOURBERIES DE SCAPIN
Festival commedia dell'arte
ESPLANADE L'HOTEL DE VILLE

ÉVÈNEMENT

4.09
FÊTE DE LA VILLE
ESPLANADE DE L'HÔTEL DE VILLE

CONCERT

11.09
ORCHESTRE DE L'OPÉRA DE ROUEN NORMANDIE
ESPACE GUILLAUME LE CONQUÉRANT

EXPOSITION

28.10 AU 4.11
NOM'ART, MONET, CÉZANNE ET VAN GOGH
ESPACE GUILLAUME LE CONQUÉRANT